Image not found or type unknown

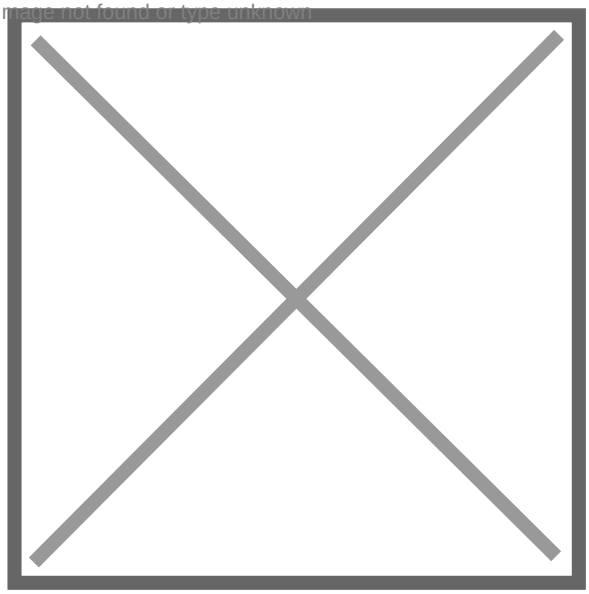

Regularisation pour une mère qui a eu un enfant avec un british

Par **mifos**, le **24/06/2012** à **00:19**

Bonjour,
J'ai une nièce qui est demandeur d'asile en france et son dossier est en cours d'instruction mais entre temps elle a eu un enfant avec un citoyen british qui travaille en france. le papa a déclaré l'enfant au consulat britannique et celui-ci a délivré au bébé une attestation.
Quelles sont les démarches necessaires pour la maman afin de bénéficier d'un statut par rapport à l'enfant qu'elle a eu avec le sujet british???
Merci à vous

Par **pat76**, le **24/06/2012** à **17:29**

Bonjour

le papa vit et travaille en France ou il a une adresse de résidence principale en Grande-Bretagne ?

Il est anglais, écossais, gallois, irlandais ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés